

EPIC Office de Tourisme de Trouville sur Mer

**Extrait du registre des délibérations du Comité de Direction
Jeudi 10 novembre 2022**

Membres présents :

Mme SYLVIE DE GAETANO, Présidente
M. DIDIER QUENOUILLE, Vice-Président
Mme JEANNINE OUTIN, représentant la commune
Mme CATHERINE VATIER, représentant la commune
Mme MARTINE GUILLON, représentant la commune
M. STEPHANE BRASSY, représentant les commerçants
Mme LAURE LAMY, représentant les commerçants
M. PATRICE ROBERT, représentant la CCI du Pays d'Auge/pouvoir à M. Quenouille
M. LAURENT MENDOZA, représentant le Groupe Bourdoncle
Mme AMALIA BOUVIER, représentant l'UMIH
Mme CORINNE DUPONT, représentant Les Cures Marines / pouvoir à Mme de Gaetano
M. MARIE-LINE CHRETIEN-GROULT, représentant le Casino Barrière

Assistaient à la réunion :

Mme SOPHIE MILLET-DAURE, Directrice Générale

Excusés:

Mme. REBECCA BABILOTTE
M. JEAN-PIERRE DEVAL
Mme. STEPHANIE FRESNAIS

**6 – Billetterie solidaire : choix de l'association
Délibération n°38/2022**

L'Office de Tourisme et d'attractivité de Trouville-sur-Mer s'est dotée d'une nouvelle billetterie de réservation et de vente en ligne pour s'engager dans la commercialisation d'activités proposées par des prestataires touristiques (Trouville-sur-Mer et alentours). En échange de ce service de place de marché, l'Office de Tourisme conserve une commission de 8% du montant total s'il s'agit d'un partenaire ou de 11% s'il ne s'agit pas d'un partenaire, dont il déduit 1% au profit d'une structure ou d'une association locale. Il convient de sélectionner la structure ou l'association pour l'année 2022.

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, approuve le reversement de 1% de la commission collectée par l'Office de Tourisme au **CCAS de Trouville-sur-Mer** en 2022.

Il s'agira en 2022 d'un établissement public administratif trouvillais qui propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi et les personnes en situation de handicap.

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Présidente

Sylvie de Gaetano

